

# Zones sous-dotées : pourquoi les sénateurs veulent contraindre l'installation des médecins ?

(Medscape - Jean-Bernard Gervais) Les sénateurs ont adopté dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022 un amendement qui oblige les jeunes médecins à exercer dans une zone sous-dotée pendant six mois avant d'obtenir leur conventionnement. De quoi faire hurler les syndicats d'étudiants en médecine et de jeunes médecins. Pourtant la loi de juillet 2019 stipulait déjà que les étudiants de médecine générale devaient réaliser au cours de la dernière année du troisième cycle de médecine un stage d'un semestre en pratique ambulatoire dans une zone sous-dotée...mais le décret n'a jamais été publié... **[Lire la suite]**